

vinrent requérir la régale. Le Chapitre la leur transmit, et procès-verbal en fut dressé par le notaire Hugues de Bellièvre (1).

Dans sa séance du 21 février, le Chapitre s'entendit enfin sur le choix d'un archevêque. Il nomma par la voie du scrutin Jean de Bourbon (2), abbé de Cluny et de Saint-André d'Avignon, récemment élu évêque du Puy (le 2 déc. 1443), lequel n'avait pas encore pris possession de ce siège. On remarque, parmi les députés qui allèrent lui demander son assentiment, Simon de Pavye (3) qui fut plus tard un des médecins de Louis XI. Le 27 du même mois, ce médecin et Jean du Gué, chevalier de l'Eglise de Lyon, qui fut ensuite évêque d'Orléans, furent délégués par le Chapitre pour se rendre auprès du pape et le supplier de donner le pallium au nouvel élu.

Le surlendemain, 29 février, le Chapitre écrivit au pape la lettre suivante :

« Par l'inspiration de la grâce, toutes nos voix sans qu'une seule y manquât, sont allées à noble Jean de Bourbon, homme vénérable et de grande religion, abbé de Cluny, évêque élu du Puy, doué de prudence et de bonnes mœurs, orné de plusieurs belles qualités, très-savant et fort expérimenté aux affaires spirituelles et temporelles, issu d'une très-illustre famille. Nous l'avons choisi pour notre archevêque et le chef de notre Église ; c'est pourquoi, nous vous supplions très-humblement, Saint Père, qu'il vous plaise de recevoir, d'admettre et de confirmer notre demande faite canoniquement,

mené un de ses amis visiter l'hospice qu'il faisait bâtir à Lyon, dans le quartier de la Quarantaine, et lui ayant demandé son avis, celui-ci lui dit : « Je le trouve trop petit, parce que si vous y mettez tous ceux que vous avez H réduits à l'indigence, il n'y aura pas place pour la moitié. » Domnichi, *Facétie, motti et hurle*, p. 374.

(1) Voyez sur la famille Bellièvre, la *Biogr. lyonnaise*.

(2) Il était fils naturel de Jean 1<sup>er</sup>, duc de Bourbon. Voyez Scverl, *Archiep. Lugdun.*, p. 358.

(3) Voyez son art. dans la *Biogr. lyonnaise*.